



**Conseil Communal
Echandens**

Echandens, le 16 février 2021

Aux membres du Conseil communal

Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Vous êtes convoqué(e)s à la séance du Conseil communal, fixée au

Lundi 1^{er} mars 2021, à 20h00, à la Salle des Utins

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2020
3. Préavis N° 03/2020 – Plan partiel d'affectation « Grand-Pré » et modification du plan général d'affectation
4. Election d'un délégué du Conseil dans le Comité Intercommunal de L'ERM
5. Communications municipales
6. Communications du Bureau
7. Divers et propositions individuelles

Le Président :

Jean-Nicolas Muff



La Secrétaire :

Thérèse Maillefer

Nous vous prions de prendre note du concept de déroulement de la séance du Conseil, au verso de la présente convocation.

Concept de déroulement pour la séance du Conseil communal du lundi 1^{er} mars 2021, à 20h00, à la Salle des Utins

Nous vous prions de respecter les exigences sanitaires spécifiques liées à la covid-19, en particulier :

- Le port du masque est obligatoire en permanence dans tout le bâtiment
- Merci de vous désinfecter les mains à l'entrée et en sortant des salles
- Il n'y a pas plus de 2 personnes assises à la même table afin de garantir les règles de distanciation
- Les personnes prenant la parole utilisent le micro prévu à cet effet, nettoyé régulièrement et gardent leur masque
- Les mouchoirs et masques usagés sont à déposer dans les poubelles fermées, prévues à cet effet

**Nous vous informons que, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 2 décembre 2020, le public n'est pas autorisé à assister à cette séance.
(Arrêté – Art. 9 Al. 1)**